

TEVA – Formation professionnelle : la réussite scolaire, facteur d'insertion (4/5)

La collection Formabref TEVA s'intéresse à l'insertion professionnelle des élèves à partir de leur sortie du système scolaire.

La présente publication s'intéresse à l'influence de la réussite scolaire sur le début de carrière des jeunes issus en 2012/2013 de la formation professionnelle.

L'originalité de l'étude TEVA tient au caractère objectif des données utilisées. Elles proviennent des bases de données administratives du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

La répétition de cette étude sur plusieurs générations doit permettre de suivre les progrès des jeunes en matière d'insertion professionnelle et de qualité des emplois occupés, au fil des réformes et de la conjoncture.

L'étude Transition École - Vie Active (TEVA), menée par l'Observatoire de la formation, apporte un éclairage sur le début de carrière des élèves, à partir de leur sortie de l'école.

En référence à l'année scolaire 2012/2013, 1 181 des 2 467 élèves inscrits en dernière année d'études, pour l'obtention des certificats et diplômes organisés dans la cadre de la formation professionnelle, interrompent leurs études pour la première fois. Ce sont les primo-sortants. 81 % d'entre eux achèvent l'année scolaire avec succès par l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme et 19 % ne sont pas reçus à l'examen. Les primo-sortants sont suivis au cours de leurs trois premières années de vie active, jusqu'en 2016.

Le présent document propose une analyse d'impact de la réussite scolaire sur l'insertion professionnelle et la qualité des emplois occupés par la génération TEVA 2013-2016 de primo-sortants issus de la formation professionnelle.

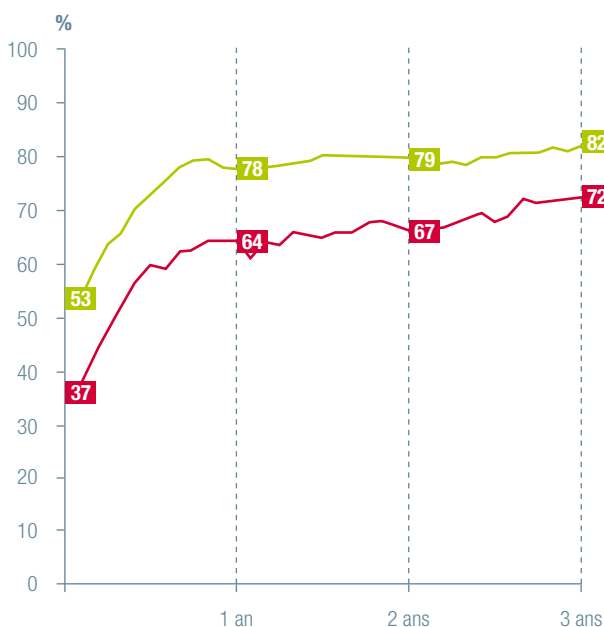
Au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, les diplômés accèdent plus rapidement à l'emploi et le conservent plus longtemps que les non-diplômés. Quand ils sont en emploi, les diplômés sont plus souvent sous CDI, moins souvent à temps partiel et sont mieux rémunérés que les non-diplômés.

Le diplôme, atout pour l'insertion professionnelle

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi est toujours supérieure à celle des non-diplômés.

Le parcours sur trois années des non-diplômés est plus marqué par le chômage et l'inactivité que celui des diplômés.

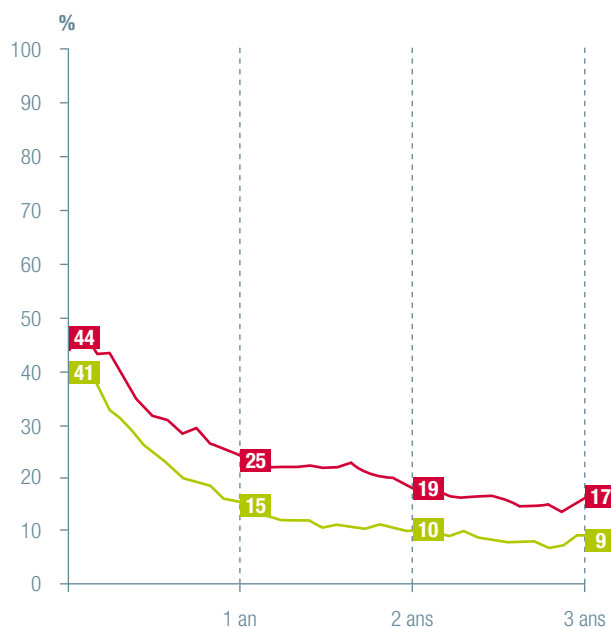
Évolution de la part des jeunes en emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP



— Emploi - Diplômés
— Emploi - Non-diplômés

Source : Observatoire de la formation

Évolution de la part des jeunes au chômage et inactifs au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP



— Chômage et inactivité - Diplômés
— Chômage et inactivité - Non-diplômés

Source : Observatoire de la formation

Le premier emploi

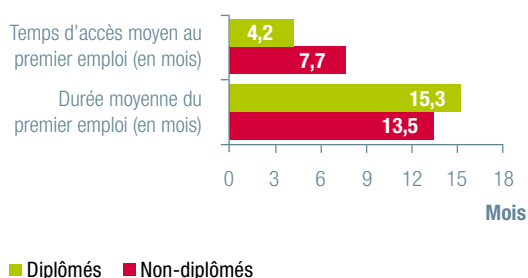
53 % des diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi dès leur sortie de l'école, contre 37 % des non-diplômés.

Les diplômés mettent, en moyenne, 4 mois pour trouver un premier emploi à partir de la sortie de l'école. Ce premier emploi dure, en moyenne, 15 mois.

Les non-diplômés mettent, en moyenne, 8 mois pour trouver un premier emploi à partir de la sortie de l'école. Ce premier emploi dure, en moyenne, 13 mois.

Après quatre mois, 26 % des diplômés sont encore à la recherche de leur premier emploi, contre 41 % des non-diplômés.

Temps d'accès moyen et durée moyenne du premier emploi selon la réussite scolaire (en mois) - FP



Source : Observatoire de la formation

Répartition des jeunes quatre mois après la sortie de l'école selon la réussite scolaire et la rapidité d'accès au premier emploi (en %) - FP

Réussite scolaire	Temps d'accès au premier emploi		Total
	4 mois et -	+ de 4 mois	
Diplômés	74,4	25,6	100
Non-diplômés	58,9	41,1	100

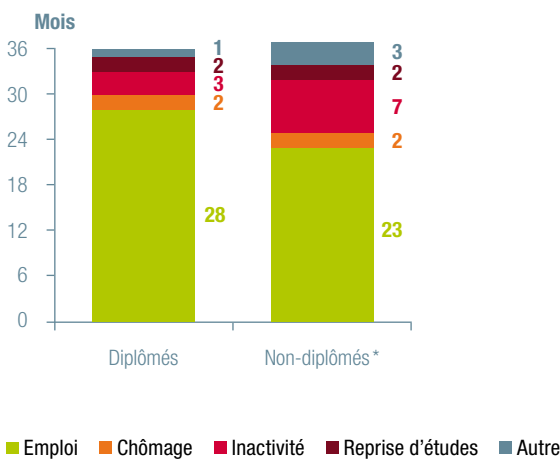
Source : Observatoire de la formation

L'emploi sur trois ans

Les diplômés de la formation professionnelle (FP) passent, en moyenne, 28 des 36 premiers mois de vie active en emploi, contre 23 mois pour les non-diplômés.

Les diplômés cumulent, en moyenne, 5 mois de chômage et d'inactivité, contre 9 mois pour les non-diplômés.

Distribution du temps selon la réussite scolaire et la situation vécue (en mois) - FP



* La somme est différente de 36 mois en raison du jeu des arrondis.
Source : Observatoire de la formation

32 % des diplômés connaissent en permanence l'emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 23 % des non-diplômés.

Parmi les non-diplômés, 25 % cumulent moins d'un an en emploi, contre 13 % parmi les diplômés.

10 % des non-diplômés n'occupent aucun emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3 % des diplômés.

Part des jeunes ayant cumulé trois ans, moins d'un an en emploi et aucun emploi selon la réussite scolaire (en %) - FP

Temps passé en emploi	Réussite scolaire	
	Diplômés	Non-diplômés
Emploi permanent (3 ans en emploi)	32,5	23,2
Éloigné de l'emploi (moins d'1 an en emploi)	12,6	25,0
Aucun emploi	3,4	10,3

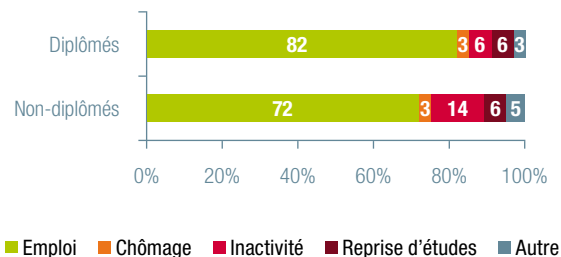
Source : Observatoire de la formation

L'emploi trois ans après

Trois ans après la sortie de l'école, 82 % des diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi, contre 72 % des non-diplômés.

La part des diplômés en situation de chômage et d'inactivité s'élève à 9 %, contre 17 % parmi les non-diplômés.

Répartition des jeunes trois ans après la sortie de l'école selon la réussite scolaire et la situation vécue (en %) - FP



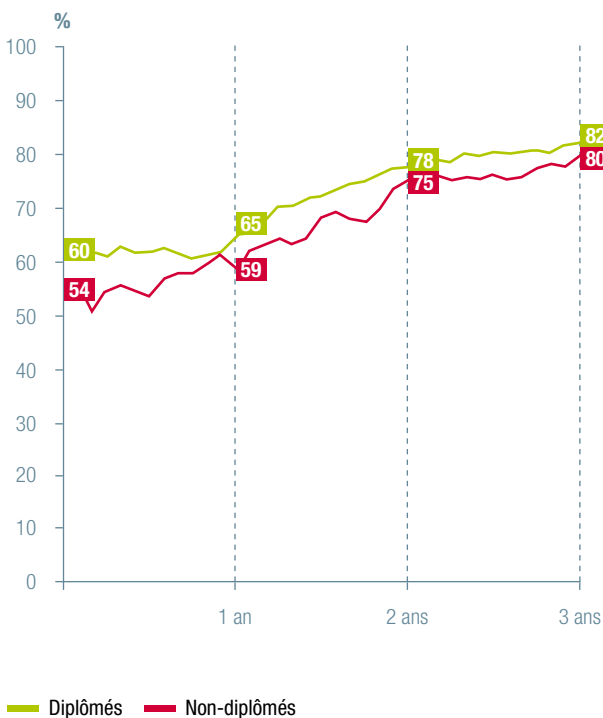
Source : Observatoire de la formation

Le diplôme, garantie pour un emploi de qualité

Type d'emploi

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI) est proche de celle des non-diplômés.

Évolution de la part de l'emploi sous CDI au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP

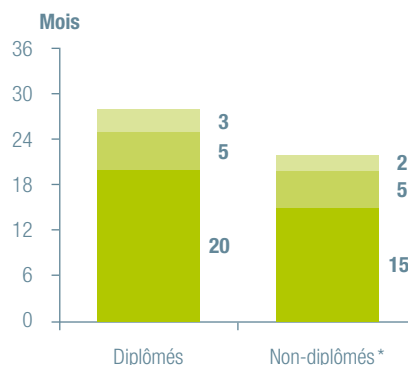


Source : Observatoire de la formation

Les emplois sous CDI comptent pour 60 % des emplois occupés par les diplômés directement après la sortie de l'école, contre 54 % de ceux occupés par les non-diplômés.

Les diplômés passent, en moyenne, 20 des 36 premiers mois de vie active en emploi sous CDI, contre 15 mois pour les non-diplômés.

Distribution du temps selon la réussite scolaire et le type d'emploi occupé (en mois) - FP



■ Emploi sous CDI ■ Emploi sous CDD ■ Emploi aidé

* La somme est différente de la somme de temps passé en emploi en raison du jeu des arrondis.
Source : Observatoire de la formation

Les diplômés comme les non-diplômés cumulent, en moyenne, 5 mois d'emploi sous contrat à durée déterminée (CDD).

L'emploi sous CDD est cependant plus fréquent parmi les non-diplômés. Ils occupent, en moyenne, 4,3 emplois sous CDD au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3,6 pour les diplômés.

Nombre moyen d'emplois* occupés au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire et le type d'emploi - FP

Réussite scolaire	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Diplômés	1,4	3,6	1,2	3,2
Non-diplômés	1,4	4,3	1,2	3,8

* Nombre d'épisodes d'emploi de type X divisé par le nombre de sortants ayant connu au moins un emploi de type X au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.
Source : Observatoire de la formation

Trois ans après la sortie de l'école, les emplois sous CDI comptent pour 82 % des emplois occupés par les diplômés et pour 80 % de ceux occupés par les non-diplômés.

Répartition des emplois occupés trois ans après la sortie de l'école selon la réussite scolaire et le type d'emploi (en %) - FP

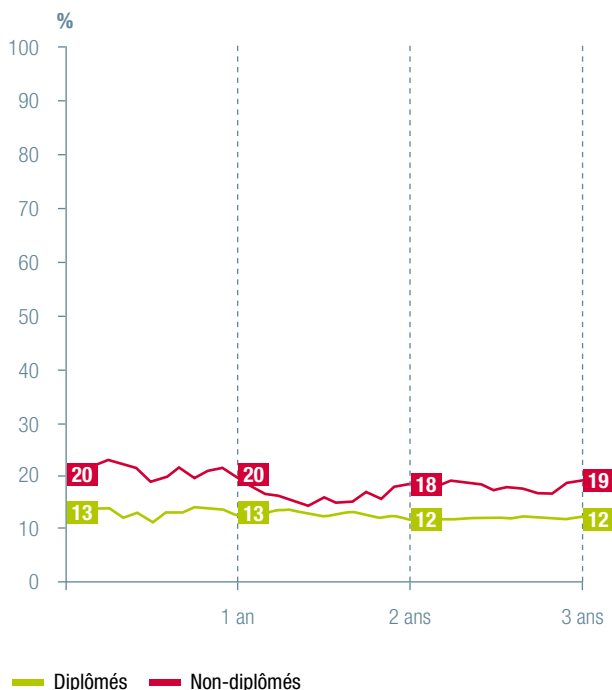
Réussite scolaire	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Diplômés	82,4	11,3	6,3	100
Non-diplômés	80,2	14,2	5,6	100

Source : Observatoire de la formation

Temps de travail

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des diplômés issus de la formation professionnelle (FP) en emploi* à temps partiel** est toujours inférieure à celle des non-diplômés.

Évolution de la part de l'emploi* à temps partiel** au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP

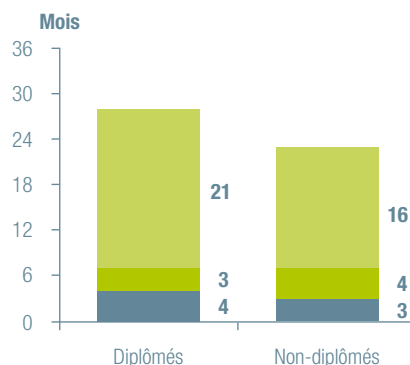


* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.
 ** À moins de 90 % du temps de travail légal.
 Source : Observatoire de la formation

Le temps partiel concerne 13 % des emplois occupés par les diplômés directement après la sortie de l'école, contre 20 % pour les non-diplômés.

Les diplômés cumulent, en moyenne, 3 mois d'emploi à temps partiel, contre 4 mois pour les non-diplômés.

Distribution du temps passé en emploi selon le diplôme obtenu et le temps de travail (en mois) - FP



■ Emploi à temps partiel* ■ Emploi à temps plein**
 ■ Non renseigné***

* À moins de 90 % du temps de travail légal.
 ** À temps plein ou à 90 % du temps de travail légal et plus.
 *** Dont emploi aidé, dont indépendants et aidants.
 Source : Observatoire de la formation

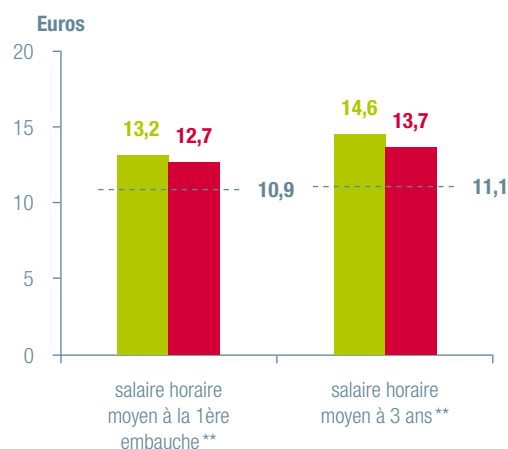
Trois ans après la sortie de l'école, le temps partiel est moins présent parmi les diplômés en emploi que parmi les non-diplômés en emploi, 12 % contre 19 %.

Rémunération

Le salaire horaire* moyen à la première embauche** suivant la sortie de l'école s'élève à 13,2 euros pour les diplômés de la formation professionnelle, contre 12,7 euros pour les non-diplômés.

Trois années après la sortie de l'école, les diplômés perçoivent, en moyenne, 14,6 euros de l'heure, contre 13,7 euros de l'heure pour les non-diplômés.

Salaire horaire* moyen selon la réussite scolaire (en euros) - FP



■ Diplômés ■ Non-diplômés

--- Salaire social minimum horaire moyen pour travailleurs non qualifiés.

* Salaire horaire = salaire brut divisé par nombre d'heures travaillées en début de contrat.

** Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

Source : Observatoire de la formation

De quoi parle-t-on?

Le parcours de chaque élève à l'étude se caractérise par la succession de périodes d'emploi sous CDI, d'emploi sous CDD, d'emploi aidé, de chômage, d'inactivité, de reprise d'études et de situation « autre » au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Sont en situation d'emploi, les jeunes en :

- contrat à durée indéterminée (CDI), y compris les aidants (conjoint ou aidant pour les travailleurs intellectuels indépendants, les indépendants ou les agriculteurs),
- contrat à durée déterminée (CDD), y compris¹ ceux en intérim (contrat d'intérimaire) et en emploi saisonnier,
- emploi aidé, un emploi supporté par une aide ou une mesure en faveur de l'emploi. Seules certaines aides et mesures en faveur de l'emploi sont concernées².

¹ y compris les agents appartenant au pool des assistants pédagogiques.

² Activités d'insertion professionnelle (AIP) - anciennement, Affectation temporaire indemnisée (ATI) / Contrat d'appui-emploi (CAE) / Contrat d'initiation à l'emploi (CIE) / Mesures spéciales (MS) / Occupation temporaire indemnisée (OTI) - anciennement, Mise au travail (MT) / Stage de réinsertion professionnelle (SR).

Sont en situation de chômage (indemnisé), les jeunes bénéficiant :

- de l'assurance chômage,
- du revenu minimum garanti,
- d'une mesure de formation (formations proposées par l'ADEM et Service volontaire).

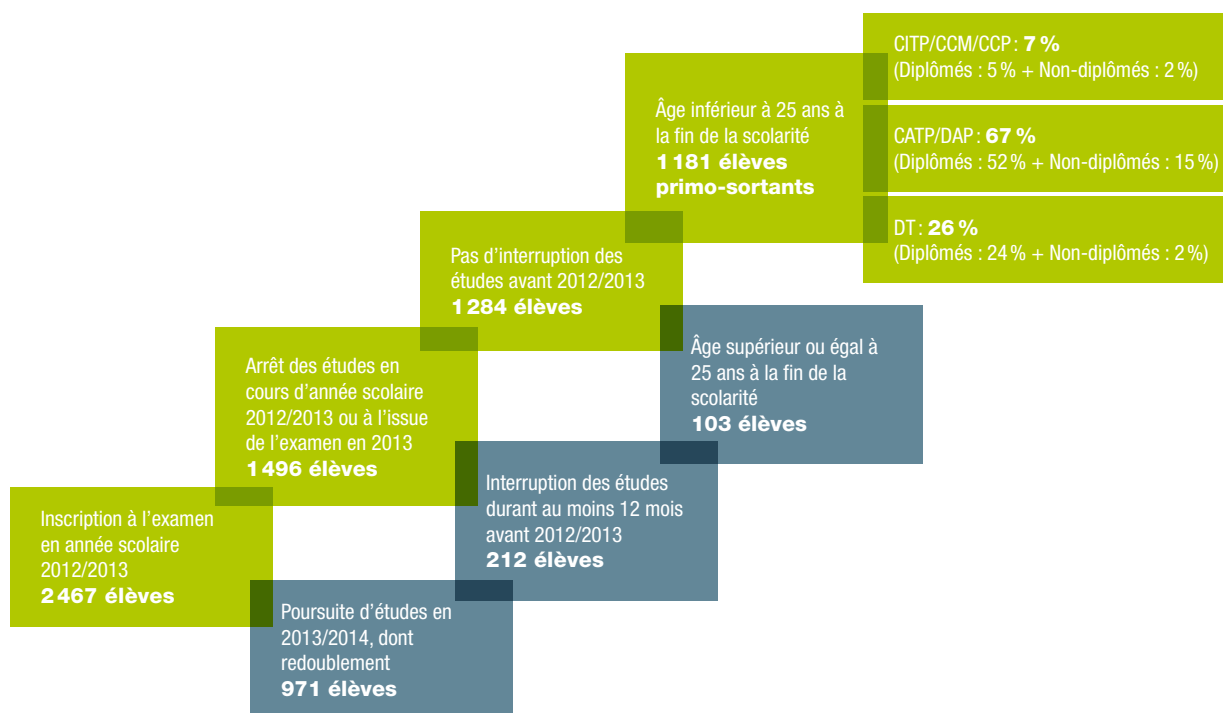
Sont en situation d'inactivité, les jeunes qui ne sont ni en emploi ni enregistrés à l'Adem comme indemnisés, ni en reprise d'études, mais pour lesquels un enregistrement figure dans les fichiers de la sécurité sociale pour cause, par exemple, d'assurance volontaire ou de coassurance. La situation d'inactivité comprend donc les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, mais non encore indemnisés. La structure actuelle des fichiers de données ne permet pas d'isoler ces derniers.

Sont en situation de reprise d'études, les jeunes identifiés par leur réapparition dans le fichier du MENJE plus d'un an après la fin de leur sortie de ces fichiers, par la perception d'allocations familiales lorsque le jeune poursuit ses études, par la perception d'une aide financière pour études supérieures versée par le CEDIES ou par un apprentissage pour adultes³.

Sont dans une situation « autre », les jeunes pour lesquels l'information n'est disponible ni dans le fichier de l'IGSS ni dans ceux du MENJE et du CEDIES.

³ L'apprentissage pour adultes est une mesure de formation à charge du fonds pour l'emploi. Il offre aux personnes enregistrées à l'Adem, une opportunité de terminer, de compléter ou d'acquiescer une formation professionnelle par le système de l'apprentissage en alternance et aboutit, selon le métier ou la profession, à un CCP, un DAP ou un DT.

Génération TEVA 2013-2016



Source : Observatoire de la formation

L'étude TEVA 2013-2016 vise à explorer les trois premières années de la carrière professionnelle des élèves à partir de leur sortie de l'école, en 2012/2013.

L'ensemble des certificats et diplômes de l'enseignement secondaire général sont étudiés :

- le **CITP**, Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle,
- le **CCM**, Certificat de Capacité Manuelle,
- le **CCP**, Certificat de Capacité Professionnelle,
- le **CATP**, Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle,
- le **DAP**, Diplôme d'Aptitude Professionnelle,
- le **DT**, Diplôme de Technicien,

Suite à la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, le CITP et le CCM sont remplacés par le CCP et le CATP par le DAP.

Le CITP, le CCM et le CCP sont regroupés dans le cadre de cette étude, le CATP et le DAP également.

Au total, **1 181 des 2 467 élèves** enregistrés pour l'obtention d'un certificat et d'un diplôme organisés dans le cadre de la formation professionnelle font l'objet de l'étude. Ce **sont les primo-sortants** : ils sortent pour la première fois de l'école en cours d'année scolaire 2012/2013 ou à l'issue de l'examen en 2013.

81 % des primo-sortants sont diplômés* et 19 % sont non-diplômés.

* Détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme organisés dans le cadre de la formation professionnelle.